

donne lecture d'une pièce de vers, envoyée par M. Marius Grillet : *Songe d'une nuit d'hiver.*

*Séance du 10 mars 1897.* — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur un rapport présenté par M. Vachez, M. Tricou est élu membre titulaire de la Société. — M. Bleton fait hommage à la Société et à chacun de ses membres de son étude, réimprimée par les soins de la Chambre de commerce, sous le titre de : *L'ancienne fabrique de soieries.*

*Séance du 17 mars 1897.* — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur un rapport de M. Humbert Mollière, lu par M. le Président, M. Emmanuel Vingtrinier est élu membre titulaire. — M. Lentillon lit une poésie intitulée : *Épître à une jeune fille à l'occasion de son mariage.* — M. Garnier donne lecture d'une étude sur *l'Image et l'Illustration associées à la Littérature*, et démontre combien l'art du dessinateur peut ajouter à la valeur et aux diverses qualités du texte. — Sous ce titre : *Notes sur quelques ouvrages lyonnais rares et peu connus*, M. l'abbé Martin communique la description d'anciens livres liturgiques, parmi lesquels il signale : 1° Quatre manuscrits provenant de la bibliothèque de l'archevêque Leydrade ; 2° Le premier bréviaire imprimé à Lyon en 1486, qui appartient à la bibliothèque des Pères Maristes ; 3° Le premier antiphonaire lyonnais, aujourd'hui malheureusement incomplet, portant la date de 1531, et qui est conservé à l'abbaye de Saint-Antoine (Isère). — L'orateur explique l'état de dégradation des anciens livres liturgiques, par l'usage quotidien qui en était fait dans les églises et leur rareté, par ce fait que l'autorité diocésaine, en imposant l'emploi de nouvelles éditions, faisait parfois détruire les exemplaires antérieurs.

*Séance du 31 mars 1897.* — Présidence de M. Félix Desvernay. — Sur un rapport présenté par M. l'abbé Martin, M. Paul Richard est élu membre de la Société. — M. Benoit d'Entrevaux est aussi élu membre de la Société, sur un rapport de M. Léon Galle, lu par M. Grand. — M. Jules Berlot lit une étude intitulée : *Le style lyonnais.* — M. Gabut communique une composition littéraire ayant pour titre : *La fille de la Cité.*

